

Résumé des rencontres avec le conseil de la Municipalité du Village de Tadoussac

Préparé pour le Bureau d'audience publique sur l'environnement en mai 2024

Date	Participants	Sujets présentés	Commentaires des participants
9 juin 2014	<p>Municipalité</p> <ul style="list-style-type: none"> Hugues Tremblay, maire Claude Brassard, directeur du tourisme, de la culture et du patrimoine Marie-Claude Guérin, directrice générale Marilyne Gagné, conseillère Éric Gagnon, conseiller Stéphanie Tremblay, conseillère <p>Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)</p> <ul style="list-style-type: none"> Geneviève Brunet, chargée de projet Sylvie Desjardins, chargée de projet Isabelle Tessier, adjointe au directeur <p>Sépaq</p> <ul style="list-style-type: none"> Daniel Groleau, directeur, parc national du Fjord-du-Saguenay 	<ul style="list-style-type: none"> Consultation publique sur la modification de la limite du parc national du Fjord-du-Saguenay Modification des limites du parc national du Fjord-du-Saguenay 	<ul style="list-style-type: none"> Le Ministère explique que le gouvernement procédera aux modifications de la limite du parc national qui font consensus. Le Ministère poursuivra les discussions avec la Municipalité du Village de Tadoussac concernant le secteur des dunes. La Municipalité et le Ministère conviennent de mettre en place un comité pour discuter de l'inclusion du secteur des dunes de Tadoussac dans le parc national du Fjord-du-Saguenay. Il sera important de bien informer les citoyens tout au long du processus. La Municipalité fera les actions nécessaires. Le secteur des dunes doit être protégé. Le Ministère précise que le choix de la solution devra prendre en considération l'historique et les aspects légaux des acquisitions de terrains effectuées dans ce secteur par le gouvernement et définir un projet viable et acceptable pour la Sépaq, gestionnaire du parc national du Fjord-du-Saguenay.
16 octobre 2018	<p>Municipalité</p> <ul style="list-style-type: none"> Charles Breton, maire Mireille Pineault, conseillère Stéfane Roy, conseiller Guy Therrien, conseiller Claude Brassard, directeur Marie-Claude Guérin, DG Andréanne Jean, chargée de projet <p>MFFP</p> <ul style="list-style-type: none"> Geneviève Brunet, chargée de projet 	<ul style="list-style-type: none"> Retour sur la saison estivale 2018 Projet de parcs 	<p>Retour sur la saison 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le camping sur les dunes est un enjeu important (beaucoup de campeurs et de déchets). La Municipalité a demandé aux pompiers de faire des tournées quotidiennes pour informer les visiteurs de l'interdiction de camper. Le nombre de campeurs a diminué, mais il en reste encore trop, selon la Municipalité. La Municipalité est intervenue pour demander aux utilisateurs de VTT de faire plus attention au milieu naturel et de faire des efforts pour diminuer le bruit.

Date	Participants	Sujets présentés	Commentaires des participants
	<ul style="list-style-type: none"> • Julie Nadeau, chargée de projet <p>Sépaq</p> <ul style="list-style-type: none"> • Claire Ducharme, directrice des opérations • Jérôme Gouron, directeur, parc national du Fjord-du-Saguenay 		<p>Projet de parc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La solution hybride (parc municipal/parc national) est celle qui amènerait le plus d'acceptabilité à Tadoussac. - La population doit être impliquée dans la création et la mise en œuvre du parc national. - Le poste d'accueil du parc national ne serait pas ouvert l'hiver, mais il serait possible de pratiquer des activités sur le territoire. - Il est demandé de prévoir un endroit pour la prise de photos sans avoir à payer et de permettre la promenade avec des chiens. - Des questions sont posées sur les retombées économiques qui seraient engendrées par la création d'un parc national.
1 novembre 2019	Voir document transmis		
31 janvier 2020	<p>Municipalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charles Breton, maire • Guy Therrien, conseiller • Mireille Pruneau, conseillère • Jane Chambers-Evans, conseillère • Stéphane Roy, conseiller • Stéphanie Tremblay, conseillère • Marie-Claude Guertin, DG • Claude Brassard, directeur du tourisme, de la culture et du patrimoine • Andréanne Jean, chargée de projet <p>MFFP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Geneviève Brunet, chargée de projet • Julie Nadeau, chargée de projet <p>Sépaq</p> <ul style="list-style-type: none"> • Claire Ducharme, directrice des opérations • Karine Ménard, analyste d'affaires en projets d'immobilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte et historique • Idées de concept d'aménagement • Partage du territoire • Prochaines étapes • Barrage • Communications 	<p>Idées de concept d'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les idées de concept d'aménagement sont bien appréciées. - La rivière du Moulin à Baude offre un beau potentiel de randonnée. - La Municipalité demande que le parc soit ouvert l'hiver et que le bâtiment d'accueil soit conçu en conséquence. La Sépaq précise que le territoire serait accessible, mais qu'elle n'y offrirait pas de services en hiver. - Dans les présentations aux citoyens, il faudra bien démontrer que le territoire resterait accessible pour la promenade avec des chiens. - Plusieurs citoyens de Tadoussac se rendent à la caye à Edgar pour la cueillette de myes. Les conseillers n'ont toutefois pas tous la même opinion sur la nécessité d'un accès en véhicule hors route pour se rendre sur la plage. - Il faudrait inclure une expérience pour voir les baleines à partir des dunes. - Des discussions seront nécessaires pour s'assurer que certaines installations municipales seraient encore accessibles s'il y a un parc national (bornes-fontaines et conduites d'eau). - La réalité virtuelle pourrait être utilisée pour mettre en valeur l'histoire du territoire. - Il faudrait prévoir d'offrir des services d'eau et électricité au camping pour les VR.

Date	Participants	Sujets présentés	Commentaires des participants
			<p>Partage du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a encore un enjeu à Tadoussac où les citoyens.nes se sentent enclavés et il y a peu de place pour du développement. Il est demandé d'analyser la possibilité que les terrains en haut de la terrasse supérieure ne soient pas inclus dans le parc national. - Il est demandé de ne pas mettre de barrière ou de guérite au parc national. - Les citoyens de Tadoussac souhaitent depuis longtemps une piste cyclable pour relier le secteur des dunes et le cœur villageois. - La Municipalité demande s'il serait possible de faire la réfection du chemin vers la route 138 de sorte que les camions qui sortent de la carrière passent par ce chemin, au lieu de passer par le village. <p>Atelier avec les citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est convenu que la présentation des idées d'aménagement pourrait être faite aux citoyens. - Il sera important que les conseillers fassent une approche auprès des citoyens en vue qu'ils participent aux ateliers. - Il est convenu de faire plusieurs rencontres avec les citoyens.nes. <p>Barrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport sur le barrage démontre qu'il n'est pas en mauvaise condition. - Il faudra que le parc national prévoie des accès pour permettre l'entretien du barrage. <p>Il est discuté de bloquer certains accès aux voitures sur la terrasse inférieure.</p>
22 janvier 2021	<p>Municipalité Charles Breton, maire Stéphane Roy, conseiller Stéphanie Tremblay, conseillère Guy Therrien, conseiller Jane Chambers Evans, conseillère Mireille Pineault (après la présentation), conseillère Marie-Claude Guérin, DG</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avancement du projet • Éléments clés à retenir • Présentation des idées d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> - Il est demandé de mettre en place un comité de citoyens en amont de la création du parc national. - Il est proposé d'aménager un bâtiment sur la plage pour des équipements aquatiques et des toilettes. - La réalité virtuelle pourrait être utilisée pour mettre en valeur l'histoire du territoire. - La proposition de déplacer le chemin plus loin de la bordure du talus est bien accueillie, ainsi que celles d'utiliser le chemin vers la route 138 comme accès principal au parc national et la localisation du camping tout en prévoyant des espaces pour les VR. - Il faudrait prévoir augmenter la quantité d'électricité dans le secteur.

Date	Participants	Sujets présentés	Commentaires des participants
	<p>Andréanne Jean, chargée de projet</p> <p>MFFP</p> <ul style="list-style-type: none"> Geneviève Brunet, chargée de projet Julie Nadeau, chargée de projet <p>Sépaq</p> <ul style="list-style-type: none"> Claire Ducharme, directrice des opérations Jérôme Gouron, directeur, parc national du Fjord-du-Saguenay Sylvie-Anne Marchand, directrice du développement des territoires 		<ul style="list-style-type: none"> Il faudrait prévoir un accès pour permettre l'entretien et les réparations au barrage. La carrière réalise du dynamitage à l'occasion. Les camions de la carrière circulent souvent dans le village. La réfection du chemin vers la route 138 réglerait cette situation. Le sentier de la caye à Edgar est le seul accès pour la récolte de mye. Pour rendre le projet acceptable, il faudrait prévoir des accès pour les personnes qui peuvent difficilement descendre. Il n'y a pas consensus au sein du conseil municipal quant à maintenir ou non un accès en VHR sur ce sentier. Il est proposé que la Municipalité réalise un sondage sur le projet de parc national et sur l'accès à la caye à Edgar. Il est proposé d'adopter une résolution pour appuyer le projet de parc national.
2 février 2022	<p>Municipalité</p> <ul style="list-style-type: none"> Richard Therrien, maire Linda Dubé Guy Therrien Jane Chambers Evans Mireille Pineault Dany Tremblay Éric Gagné, directeur des travaux publics Marie-France Bélanger, chargée de projet Xavier Émile Kauffman <p>MFFP</p> <ul style="list-style-type: none"> Geneviève Brunet, chargée de projet Julie Nadeau, chargée de projet <p>Sépaq</p> <ul style="list-style-type: none"> Jérôme Gouron, directeur, parc national du Fjord-du-Saguenay Sylvie-Anne Marchand, directrice du développement des territoires 	<ul style="list-style-type: none"> Contexte et historique du projet Présentation d'une nouvelle proposition de concept d'aménagement Prochaines étapes 	<ul style="list-style-type: none"> Il faudrait prévoir une toilette en bas de la terrasse inférieure, près de la plage. Chemin vers la route 138 : pour la Municipalité, il n'est pas nécessaire de déneiger le chemin passé les résidences. Le plan de sécurité publique ne prévoit pas son ouverture l'hiver. Le chemin est plutôt utilisé par les citoyens pour y faire du ski de fond, de la raquette et de la motoneige. Barrage : les élu(e)s sont préoccupés par la charge budgétaire que représente l'entretien du barrage. La Municipalité devra avoir des discussions quant à son entretien ou sa démolition. Il faudra s'assurer que les véhicules d'urgence et d'entretien de la Municipalité pourront accéder aux bornes-fontaines si le chemin est transformé en piste cyclable. La caye à Edgar est le seul accès pour la collecte de myes. Le conseil municipal est en faveur du projet. Il reste toutefois certains éléments à discuter.

Date	Participants	Sujets présentés	Commentaires des participants
27 mars 2023	<p>Municipalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Richard Therrien, maire • Linda Dubé, conseillère • Dany Tremblay, conseiller • Guy Therrien, conseiller • Jane Chambers Evans, conseillère • Marie-France Bélanger, directrice <p>Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Geneviève Brunet, chargée de projet • Julie Nadeau, chargée de projet <p>Sépaq</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sylvie-Anne Marchand, directrice du développement des territoires • Jérôme Gouron, directeur, parc national du Fjord-du-Saguenay 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'une vidéo sur le secteur des dunes • Modifications au concept d'aménagement • Limites (lot exclu de la proposition de limite) • Chemins d'accès au parc • Escalier • Tarification • Travaux en cours • Prochaines étapes 	<ul style="list-style-type: none"> - La vidéo présentant le territoire visé par le parc national est bien appréciée. <p>Concept d'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet de parc national permettrait de prolonger la saison touristique. - La proposition d'un stationnement de courte durée pour permettre aux citoyens d'avoir une vue sur la terrasse inférieure est appréciée. <p>Escalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Beau projet - L'escalier devra être construit de façon à ne pas être affecté par les crues printanières qui peuvent être très importantes. <p>Caye à Edgar :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est expliqué que le sentier deviendrait piétonnier puisqu'il n'est pas possible d'aménager un accès en véhicule hors route, étant donné que le sentier se trouve dans une zone à risques de glissement de terrain et d'érosion. - Il est suggéré de prévoir un stationnement près du sentier pour réduire la distance à parcourir à pied vers la caye. <p>Chemin vers la route 138 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faudra déneiger le chemin du parc pour les 2 résidences situées sur le tronçon vers la route 138. - Demande que la limite de vitesse sur ce tronçon soit la même que sur le chemin vers le village, soit 50 km/h. - Le conseil municipal discutera de cette proposition. <p>Chemin vers le village :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement d'une piste cyclable sur ce chemin est une attente des citoyens de Tadoussac depuis longtemps. - Le Ministère regardera la possibilité de réaliser une étude de faisabilité et de coût pour la réfection du chemin et l'aménagement d'une piste cyclable. - Le Ministère informe que la réfection de la route serait à la charge de la Municipalité. <p>Rencontre avec les citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est convenu que le nouveau concept d'aménagement doit être présenté aux citoyens

Date	Participants	Sujets présentés	Commentaires des participants
			<p>Droits d'accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Ministère précise que les résidents de Tadoussac auraient accès gratuitement au parc national en vertu de l'acte de cession de la famille Molson. <p>Barrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il serait intéressant de parler de l'histoire du barrage dans la mise en valeur du parc national. - Le Ministère transmettra de l'information concernant des programmes de subvention pour aider au démantèlement d'un barrage. <p>Cession de terrains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Municipalité a démontré un intérêt pour l'acquisition de 4 lots visés par le projet de parc national. - Le Ministère confirme qu'il est ouvert à vendre un des lots à la Municipalité (lot 5 174 504), mais que les 3 autres présentent un intérêt pour la conservation et la mise en valeur et qu'ils devraient être compris dans la proposition de parc national.